

Journées d'étude

Le code du patrimoine, 30 ans après

23 et 24 avril 2024 | Dar ben Gacem Kahia, Tunis

Programme

Jour 1 | Mardi 23 Avril 2024

08h00 - 09h30 | Inscription et Café de bienvenue
09h30 | Mot de bienvenue de Dar Bengacem, Mme leila Ben Gacem
09h40 | Mot du Comité d'organisation des journées d'étude
09h50 | Allocution de Mme Neila Chaabane, doyenne de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis
10h00 | Allocution de M. Fakher Kharrat, directeur de l'Ecole nationale d'architecture et d'Urbanisme de Tunis
10h10 | Allocution de M. Moncef Boukthir, Ministre de l'enseignement supérieur et Ministre de la Culture *ad interim*

30 ans après !

Sous la Présidence de M. Boubaker Ben Fraj, ancien directeur de l'Institut National du Patrimoine

10h30 | L'avènement du code du patrimoine, M. Abdelaziz Daoulatli, ancien directeur de l'Institut National du Patrimoine
10h50 | Le patrimoine : quoi et pourquoi ? ? التراث ماذا ولماذا ? M. Mohamed Hassine Fantar, Professeur émérite aux universités.
11h 10 | Historique de la législation du patrimoine en Tunisie, Mme Imen Ben Said, Ecole nationale d'architecture et d'urbanisme de Tunis
12h00 - 13h00 | Débats

Le code et son environnement normatif national et international

Sous la Présidence de M. khereddine Annabi, Chercheur en archéologie à l'Institut National du Patrimoine

14h30 | Des fondements constitutionnels du code du patrimoine, M. Wahid Ferchichi, Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis
14h50 | La protection du patrimoine : quel rôle pour la législation ? Réflexions autour du droit européen. Mme Marie-Sophie de Clippele, Docteure en droit, l'Université Saint-Louis - Bruxelles (on line) (SRC)
15h10 | La double protection du patrimoine artistique par le code du patrimoine et par la loi relative à la propriété littéraire et artistique, Mme Aida Caid Essebsi, Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis
15h40 | Pause café
16h00 | La question patrimoniale dans le code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, Mme Sana Ben Noomane, Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis
16h20 | Code du patrimoine et concession, Mme Zina Zerig, responsable juridique à Al An'ba, Koweit
16h40 | Partenariat public privé et code du patrimoine, Mme Amel Hachana, Institut supérieur des langues vivantes de Tunis
17h00 | Débats
17h30 | Cocktail et présentation de l'ouvrage *Crafted in the land of Potters, The Ben Gacem Collection* dédié à la collection de céramique de H. Ben Gacem

Jour 2 | Mercredi 24 Avril 2024

Diversité du patrimoine et unicité du code

Sous la Présidence de Mme Soukaina Bouraoui, Directrice du Centre des Femmes Arabes pour la Formation et la Recherche (CAWTAR)

09h00 | Le code du patrimoine et le patrimoine culturel immatériel, Mme Nozha Sekik Ethno anthropologue et M. Naceur Baklouti Ethnologue
09h20 | Le code du patrimoine et les métiers, Sadika Keskes, Think Tank MAT (métiers de l'art en Tunisie)
09h40 | Vide juridique et patrimoine paysager : Absence de définition et pistes de réflexion, Melle Wiem ALIMI, Ecole nationale d'architecture et d'Urbanisme de Tunis
10h00 | La patrimonialisation des noyaux médinaux, Mme Zeineb Youssef, Ecole des beaux-arts de Mahdia
10h20 | Le code du Patrimoine : un ancrage référentiel des collections muséales, M. Tahar Ghalia, ancien directeur du musée national du Bardo
10h40 | Pause-café

Vicissitudes de la mise en œuvre du code

Sous la Présidence de M. Jalel Abdelkefi, architecte, paysagiste, urbaniste

11h15 | Le code du patrimoine et le patrimoine subaquatique, M. Montassar Ben Salem, Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis
11h35 | Le code a-t-il été appliqué ?, M. Fakher Kharrat, Ecole nationale d'architecture et d'Urbanisme de Tunis
11h55 | La valorisation du patrimoine insulaire, quel rôle pour la société civile ? M. Naceur Bouabid, (Assidje)
12h15 - 13h00 | Débats

Perspectives et réformes

Sous la Présidence de M. Naceur Baklouti, Ethnologue

15h00 | Un code de protection qui "ne protège pas"! Le cas du patrimoine archéologique et historique du littoral tunisien, M. Mongi Bourgo, Académie Tunisienne des Sciences, des lettres et des arts
15h20 | Le processus de patrimonialisation juridique et institutionnelle : acquis et revers, espoirs et illusions, M. Jalel Abdelkefi, architecte, urbaniste
15h 40 | Analyse du cadre juridique du patrimoine en Tunisie : Lacunes, forces, faiblesses et voies de réforme M. Youssef Ben Brahim, juriste spécialiste du droit de la culture
16h25 | Pause café
16h45 | Réformer le code du patrimoine ?, M. Faouzi Mahfoudh, ancien directeur de l'INP, Académie Tunisienne des Sciences, des lettres et des arts
17h05 | Code d'hier, pratiques de demain. M. Ghazi Gherairi, ancien vice-président du comité du patrimoine mondial de l'UNESCO. Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis
17h25 | Débats
18h00 | Clôture des journées